



Waremme, le 12 septembre 2019

**Compte rendu du Groupe de Travail « Economie »
Commission Locale de développement Rural
11 septembre 2019**

Membres de la CLDR :

- Présents : 9 personnes : Axelle de POTESTA, Gilles DEVALLEE, Maxime ETIENNE, Guy FRYNS, Hubert GODIN, Joseph KEPENNE, Alexander REGIMONT, Viviane SBRASCINI, François THONON.
- Excusée : Caroline VAN KERREBROECK

Présences :

- Pour l'ADL Berloz Donceel Faimes Geer : Florence GOBLET, Emilie MASSI
- Pour la FRW : Colin SONCK, Marc VAN DEN BROECK, agents de développement

Ce compte-rendu est une retranscription catégorisée des différentes propositions émises par les participants lors du Groupe de Travail. Il sera transmis à l'Auteur de PCDR qui aura pour mission de rédiger un ensemble de projets cohérents avec la stratégie.

Objectif 1 - Développer les structures et infrastructures permettant le développement de nouvelles activités et de l'emploi local

1. Construction d'une halle

L'idée s'inspire des halles que l'on trouve régulièrement sur certaines places de village en France. Il s'agit habituellement d'un emplacement couvert, plus ou moins largement ouvert sur l'extérieur.

La simplicité de sa conception permet une polyvalence des fonctions :

- Elle pourrait accueillir un marché hebdomadaire ou mensuel (projet en gestation au niveau communal) ;
- Elle abriterait les activités associatives récurrentes qui actuellement nécessitent la location d'un chapiteau ;

- On pourrait imaginer le passage régulier d'un foodtruck et l'installation de tables et chaises permettant d'y consommer son repas de manière conviviale ;
- Un petit débit de boisson pourrait ponctuellement y être ouvert ;
- Le reste du temps, la halle servirait de lieu de rencontre abrité et convivial, soit permettrait le stationnement de véhicules sur la place.

Les lieux envisagés par le groupe de travail sont les places de Celles ou de Les Waleffes.

2. Construction d'un espace de coworking

L'idée est de construire ou rénover un bâtiment existant pour y accueillir dans de bonnes conditions des entrepreneurs ou professions libérales. Pour que ce type d'infrastructure soit viable, il faut proposer plus que des bureaux ou du matériel et surtout le faire vivre. Une ou plusieurs personnes auront donc pour mission de le dynamiser en offrant des services tels que :

- Services mutualisés : secrétariat, comptabilité, communication/marketing ;
- Organisation de séances de réseautage (échanges de bonnes pratiques), ou de formation ;
- Guichet d'entreprises visant à faciliter les procédures administratives, informer sur les différentes aides permettant de développer les activités ;
- Mise en lien des demandes et offres d'emploi en relayant les possibilités de stages dans les entreprises locales, voire le compagnonnage ;
- Dans le même ordre d'idées, le réseautage pourrait favoriser l'intervention de mentors ou de business angels (https://fr.wikipedia.org/wiki/Business_angel) pour certains projets innovants.
- Un point d'alimentation sera également présent pour permettre aux travailleurs de se restaurer.

3. Installation d'un point horeca au Cortil

Le site du Cortil, point de départ des balades, pôle principal d'activité sportive et dont la plaine de jeux attire de nombreuses familles des communes aux alentours n'offre pourtant pas de possibilité de prendre un verre ou de se restaurer. Idéalement, ce lieu devra proposer une carte basée sur les produits locaux.

Projets non-repris ou non-analysés

- Faire du lobbying auprès des opérateurs et autorités compétentes pour améliorer la qualité des connexions internet et des réseaux informatiques
- Création d'une zone d'activité économique (ZAE) : demandera une modification du plan de secteur, ainsi qu'une définition claire du type d'activités souhaitées afin de se démarquer des zonings présents dans les communes voisines (Waremmes, Villers-le-Bouillet, Braives)

- Création de pop up stores, magasins temporaires permettant de mettre en valeur telle ou telle production spécifique.
- Favoriser le développement de gîtes / maisons d'hôtes / tables d'hôtes
- Favoriser l'installation d'un cabinet médical regroupant plusieurs praticiens : un projet similaire est en gestation à Viemme. Il est donc abandonné
- Création d'une résidence-service pour seniors : ce type d'infrastructure peut effectivement générer de l'emploi local : il sera proposé au GT services

Objectif 2 - Valoriser les acteurs économiques du territoire

4. Signalisation et fléchage des entreprises

Il s'agirait de placer, par exemples aux carrefours et entrées de village, une signalisation permettant de localiser et rejoindre aisément les différentes entreprises du territoire. Il peut s'agir de panneaux routiers standard, d'un grand panneau reprenant l'ensemble des entreprises avec un plan (un peu comme aux entrées des zoning industriels), d'une application smartphone voire même d'un système interactif dirigeant le visiteur vers sa destination.

Ce projet se base sur le constat que bon nombre de Faimois ne sont pas au courant de la richesse de l'entrepreneuriat de la Commune.

L'ADL indique en réunion que le meilleur moyen d'améliorer sa visibilité reste la publicité en façade. Pour éviter une trop grande diversité de présentation et un impact visuel négatif sur la qualité du cadre villageois, il est proposé de réfléchir à une **image de marque/identification commune**, du style « *j'achète faimois* », en déclinaison de la charte graphique de Faimois.

Cette image pourrait être étendue à l'ensemble des acteurs et productions du territoire à travers une marque « fierté locale ».

Un des freins à la mise en place d'un fléchage d'entreprises est les conditions demandées par la Région Wallonne (DGO1). L'ADL précise cependant qu'elle avait déjà voulu implémenter cette initiative sur le territoire et donc que le dossier est « prêt » dans leurs tiroirs.

Projets non-repris ou non-analysés

- Organisation d'une foire aux indépendants.
- Rédaction et diffusion d'un annuaire des entrepreneurs locaux : ce projet est déjà porté par l'ADL. Il est donc abandonné.

Objectif 3 - Valoriser et renforcer les filières courtes et promouvoir les produits locaux

5. Créer un label « qualité hesbignonne »

Il s'agit de prolonger la réflexion initiée avec la marque « fierté locale » ci-dessus. Appliquée aux produits agro-alimentaires, il est sans doute préférable de ne pas se limiter à un territoire

aussi réduit que la Commune, mais d'envisager un label vantant la qualité des produits hesbignons de manière générale. Cette initiative pourrait néanmoins être portée en premier lieu à l'échelle de la commune pour « montrer l'exemple » avant de faire tache d'huile et de s'étendre aux communes aux alentours. Le message véhiculerait les notions de qualité du produit, de confiance dans le producteur (par exemple en affichant leur portrait) et de proximité.

Projets non-repris ou non-analysés

- Adoption d'une monnaie locale. Une monnaie locale existe déjà sur le territoire, le « Val'heureux », l'ADL a notamment porté ce projet. Le but n'est pas de multiplier les monnaies locales mais plutôt d'utiliser celles déjà existantes. Un comptoir d'échange existe actuellement à Geer. Le projet est donc abandonné.
- Création d'ateliers de sensibilisation aux productions locales
- Création d'ateliers de transformation (légumes, viande...)
- Créer une fromagerie

Objectif 4 - Encourager le développement économique et agricole local par l'innovation

6. Valorisation de la biomasse

Plusieurs idées se cachent derrière cet intitulé, avec des faisabilités diverses :

- Valorisation des sous-produits de l'agriculture : ces sous-produits sont déjà pour la plupart valorisés et deviennent une matière première recherchée. L'unité de biométhanisation de Geer capte déjà une bonne partie de ces flux. Les quelques déchets résiduels sont difficilement valorisables (plastiques agricoles) et sont en quantité insuffisante pour développer une filière rentable.
- Mise en culture de variétés pouvant être valorisée en filière énergétique (miscanthus par exemple).
- Sylviculture d'essences pouvant servir comme bois-énergie ou bois de construction – on peut cependant se demander si ce n'est pas sous-utiliser les excellentes terres hesbignonnes.
- En anticipation du projet de gouvernement wallon de recréer 4000km de haies, principalement dans les paysages ouverts : créer ou favoriser la création d'une entreprise spécialisée dans l'entretien des haies et valorisation des déchets de taille.
- La paille de blé pourrait partiellement être valorisée pour des productions artisanales.

7. Mise en culture de nouvelles variétés expérimentales

Pour permettre aux exploitants d'être moins dépendants de la variation des prix de leurs productions, il peut être intéressant de tester de nouvelles cultures. Celles-ci pourraient être réalisées à petite échelle sur des parcelles-test afin d'en vérifier la faisabilité et la rentabilité.

- Le chanvre peut ainsi servir de matériau d'isolation et être utilisé à des fins médicinales.

- La culture de certaines plantes médicinales peut s'avérer rentable.
- En anticipation des changements climatiques, il peut être intéressant de tester l'acclimatation de certaines variétés exotiques. Ce projet pourrait être envisagé dans le cadre d'une collaboration Nord-Sud.

8. Création d'une plateforme d'échange et d'informations pour les agriculteurs

Ce seront au final les exploitants agricoles qui feront eux –mêmes le choix d'une diversification – ou non. Pour les aider dans leur décision des conférences et formations pourraient être organisées à travers cette plateforme qui poursuivrait ainsi le travail initié par l'ADL et la FRW dans le cadre de ses agri-clubs (<http://www.geer.be/economie/adl/actualites-de-ladl-1/adl-agriclub-1>). Le but de ces séances serait notamment d'informer et de sensibiliser les agriculteurs de la région sur les l'anticipation des besoins du futur (variétés à cultiver en priorité au regard des changements climatiques, des nouveaux modes de consommation, de la rentabilité, etc.).

Projets non-repris ou non-analysés

- Adoption et diffusion de la monnaie locale « Le Val'heureux ».
- Création d'un Fablab (https://fr.wikipedia.org/wiki/Fab_lab). On pourrait imaginer des points de rencontre avec le projet d'espace coworking et de formations.
- Création d'un laboratoire de recherche sur la transformation des matières premières : des instances officielles le font déjà et le font bien. Projet abandonné.
- Création d'un pôle de recyclage (produits agricoles ou non). De nombreuses entreprises sont déjà actives dans ce domaine, sur un territoire plus pertinent que le territoire communal. Projet non-retenu.

Projets non-repris ou non-analysés

- Créer un point d'accueil touristique
- Former des guides touristiques
- Créer un package découverte touristique / produits locaux
- Fabrication d'accessoires pour cyclisme
- Fabrication de meubles (avec les bois issus de la sylviculture locale)

A transférer au GT Mobilité

- Amélioration de la desserte et de la fréquence des transports en commun : l'accessibilité de la commune en transports en commun peut renforcer son attractivité économique

A transférer au GT Ruralité

- Organiser des stages de restauration du patrimoine en collaboration avec la Paix-Dieu

A transférer au GT Transiton

- Réalisation d'un potager collectif
- Mise en place d'un Repair café
- Adoption et diffusion de la monnaie locale « Le Val'heureux »
- Favoriser la création de coopératives, le crowdfunding
- Production d'énergie « propre » :
 - Le développement du grand éolien est interdit en raison du survol du territoire par les avions en provenance de Bierset
 - Le petit éolien est techniquement insatisfaisant, la production ne permettant en général pas de couvrir l'investissement
 - Le potentiel hydroélectrique est inexistant
 - L'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux ou sur le toit des exploitations agricoles (hangars) est envisageable lorsque la législation permettra de répartir la production vers différents utilisateurs (communautés d'autoconsommation d'énergie renouvelable)
 - Biomasse : voir ci-dessus
 - Biométhanisation : les effluents des élevages, lisiers et fumiers pourraient être valorisés dans une unité de méthanisation produisant par cogénération de la chaleur et de l'électricité utilisables par l'exploitation dans laquelle l'unité serait installée, mais dont les surplus pourraient bénéficier à la collectivité dans le cadre d'une communauté d'autoconsommation d'énergie renouvelable.

A transférer au GT cohésion sociale 1

- Favoriser le troc et l'échange
- Mettre en place des achats groupés

A transférer au GT cohésion sociale 2

- Création d'une crèche (communale ou non)
- Création d'habitat intergénérationnel
- Création d'un habitat « abbeyfield »
- Création d'une maison communautaire pour les seniors
- Création d'une résidence-service pour les seniors
- Création d'une maison des jeunes
- Création d'habitat kangourou
- Création d'un service de brico-dépannage / jardinage
- Rendre obligatoire un service civil pour les chômeurs

Pour le secrétariat de la CLDR,
Colin Sonck et Marc Van den Broeck

Evaluation des séances

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

Seul un participant a remis le document complété :

1. Respect des horaires	100%
2. Local adapté	50%
3. Qualité de l'animation	100%
4. Objectifs de la réunion clairs et sensés	100%
5. Méthodologie de travail intéressante	100%
6. Séance productive	100%
7. Travail personnellement enrichissant	50%
8. Plaisir de participer	50%
9. Evaluation globale	100%

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Colin Sonck ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.20 ou par courriel : c.sonck@frw.be ou m.vandenbroeck@frw.be ou Ludovic Rase (agent relais de l'Opération) au 019/339 869 ou ludovic.rase@faires.be